

CITÉ DE LA BUSSERINE (14°)

Le match "caritatif" se finit dans un bain de sang P.6



LE MARSEILLAIS ARRIVE SUR BFM BUSINESS

François Sorel est le roi de la tech P.32

La Provence

N° 8605

Marseille

Lundi 4 janvier 2021

MARSEILLE-AIX EN 15 MN CHRONO
Rêve ou réalité?
 La jeune société Loop Aix Marseille planche sur un nouveau modèle de transport autonome, dans des tunnels à grande vitesse. Un pari ambitieux P.8

OM
L'hiver sera chaud
 Mercato, calendrier surchargé, un trophée à gagner... Le début de l'année commence sur les chapeaux de roue pour Mandanda et ses coéquipiers P.23

/PHOTO ANTOINE TOMASELLI

Le spectre d'une vague de surendettement

Par Alexandra DUCAMP

On a beaucoup parlé de situation économique et sociale inédite, d'aides de l'État "exceptionnelles", de gouvernement prêt à soutenir les entreprises et donc l'emploi "quoi qu'il en coûte". Avant la crise du coronavirus, plus de 5,3 millions de Français (sur)vivaient déjà en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 938 euros par mois. L'après, malgré les nombreux amortisseurs mis en place, rimerait avec augmentation du chômage : dans sa dernière note, l'OFCE estime qu'il devrait atteindre 10,6% de la population active à la fin de l'année prochaine.

Autre signe de la dégradation du niveau de vie des Français : l'explosion du nombre de crédits à la consommation contractés cette année, battant le record de la crise en 2012 avec 3 milliards d'euros sur le seul mois de juin, selon l'UFPC-Que choisir. L'association lance une alerte contre des établissements prêteurs "pyromanes notoires" et appelle à des mesures face à une hausse annoncée du surendettement. Philippe Chassaing, député (LREM) de Dordogne, interpellait le 7 novembre dernier le gouvernement sur la nécessité "d'aménager notre politique de prévention du surendettement en cette période de crise exceptionnelle".

Lire la suite page III ►

REPORTAGE AVEC LE PELOTON DE GENDARMERIE DE HAUTE MONTAGNE
 Pages 2 & 3 / PHOTO FLORENT BONNEFOI

Des missions de haut vol

MARSEILLE Ces personnalités qui feront 2021 P.5

AUX ASSISES D'AIX Meurtre dans un foyer d'urgence de Marseille P.6

ENVIRONNEMENT Des filets de pêche recyclés en lunettes P.15



TUÉS AU MALI Les soldats d'Hagenau pleurent leurs frères d'armes P.14

ÉCONOMIE

Prolog, la grande gagnante marseillaise du Brexit P.11



/PHOTO ILLUSTRATION

À PARTIR DU 14 FÉVRIER

Un bus vintage entre le Mucem et les quartiers populaires P.4



/PHOTO FREDERIC SPEICH

L'INTERVIEW

"L'Alphabétiseur" de Pascal Légitimus P.29



/PHOTO PASCAL ITO DR



0 20305 - 1001 - 140 - € - 1

EMPLOI

Le port de Marseille Fos lance Yep Med

Il n'est pas né à Marseille, mais il y trouvera une application pertinente. Yep Med débarque dans le Grand port maritime de Marseille (GPMM). Ce programme européen, financé à hauteur de 2,9 millions d'euros et mené par une dizaine d'autorités portuaires dans sept pays autour de la Méditerranée, vise à favoriser l'employabilité des jeunes dans les métiers de la logistique portuaire par la formation. Avec ses partenaires d'Italie, Espagne, Liban, Égypte, Tunisie et Jordanie, le GPMM prendra donc part au cours des 30 mois à venir à la création de cours en ligne et de formations pour les enseignants et stagiaires.

LE CHIFFRE

1,9 M€

Avec 1,3 millions d'euros (M€) frais compris, la maison de vente aux enchères De Baecque & associés (reprenneur de Leclefine fin 2019) a stabilisé son chiffre d'affaires en 2020, grâce notamment à son établissement de Marseille, pourvoyeur à hauteur d'1,9 M€ pour sa première année d'exercice.

RELANCE

Wanted : des coaches pour les commerces

Drôle de fiche de poste qui circule actuellement au sein des Chambres de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre du projet "Coach commerce" co-financé par la Région Sud, ces dernières sont à la recherche d'accompagnateurs professionnels pour aider les commerces de proximité à se moderniser. Un moyen d'accélérer la relance, veulent-elles croire, et de limiter les dégâts engendrés par neuf mois de crise sanitaire grâce à un état des lieux personnalisé et des ateliers collectifs, le tout pour un budget de 250 € HT au lieu de 3290 € HT grâce à la prise en charge.

→ Candidatures et renseignements auprès des CCI de votre territoire.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Total et Ombrea signent de nouveaux contrats



Avec ses ombrières intelligentes, Ombrea permet de moduler l'ombrage et de s'adapter aux besoins de plantes. /PH. CYRIL SOLLIER

On n'arrête plus la jeune pousse du Technopôle de l'Arbois. Ombrea qui commercialise des outils de protection des cultures contre les effets du changement climatique et Total Quadran viennent de remporter un dossier cumulant 16 mégawatts (MW) au dernier appel d'offres innovation lancé par la Commission de régulation de l'énergie portant sur la réalisation et l'exploitation de projets agrivoltaiques. Ce qui permet à la filiale à 100% de Total, grâce à ses partenariats développés en 2020 avec la start-up de la pépinière Cleantech, de rentrer significativement dans l'agrivoltaïsme en captant 20% des volumes attribués.

Les contrats décrochés qui se situent en Occitanie, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Auvergne-Rhône-Alpes, reposent sur une technologie innovante d'ombrières intelligentes capables de moduler l'ombrage et d'apporter aux plantes le microclimat dont elles ont besoin pour pousser dans de bonnes conditions. Les dossiers retenus ont fait l'objet d'études détaillées qui ont permis d'identifier les cultures où la solution Ombrea était requise comme les vignes, plantes à parfum aromatiques et médicinales, pivoines ou encore l'arboriculture.

Le recours à cette technologie va permettre de maximiser les rendements agricoles, les économies d'eau et la protec-

tion contre les aléas climatiques (sécheresse, grêle ou gelée). "Ces résultats confortent la stratégie de Total Quadran de considérer l'agrivoltaïsme comme un relais de croissance majeur pour la production électrique photovoltaïque, assure Thierry Muller, directeur général de Total Quadran. Notre expertise nous permet d'avoir une bonne compréhension des enjeux de la cohabitation entre photovoltaïque et agriculture afin de déployer les projets en cohérence avec les besoins du monde agricole."

"Les agriculteurs vivent au quotidien dans une grande inquiétude face aux aléas climatiques", rappelle Julie Davico-Pahin, cofondatrice d'Ombrea. Créés en lien étroit avec le monde agricole, nous connaissons bien ses problématiques et ses enjeux : l'expertise développée en agronomie, mécanique et intelligence artificielle permet le déploiement d'une solution performante, qui a su faire ses preuves."

Et d'ajouter : "Notre ambition est à la hauteur de l'attente des agriculteurs pour protéger les cultures de plein champ des effets du changement climatique. Confortée par cette première réussite avec notre partenaire Total Quadran, pionnier dans le secteur des énergies renouvelables, notre offre commune est une réponse forte pour co-construire une agriculture durable et résiliente."

G.V.L.

LA START-UP EN MODE CROISSANCE

Créée en octobre 2016 à Aix par Christian Davico et Julie Davico-Pahin, et issue du monde agricole, Ombrea commercialise des outils de gestion et de protection des cultures (marquage, horticulture, viticulture et arboriculture) contre les effets du changement climatique. Étroitement liée à l'ensemble des acteurs et institutions du secteur, son outil a su démontrer une efficacité sur les cultures traitées, avec une augmentation des rendements agricoles de 17% et une réduction des besoins en eau de 30% (étude 2019 sur la pivoine effectuée par l'institut horticole Astred'hor). En pleine croissance, elle compte à ce jour une équipe de 30 collaborateurs constituée principalement de docteurs en biologie, de spécialistes de la data, d'ingénieurs mécaniques et agronomes. Très engagée en faveur de l'environnement, elle innove durablement pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. "On a eu une fin d'année complètement folle, relate la cofondatrice, on a eu énormément de contrats qui sont arrivés depuis septembre. On va recruter une dizaine de profils dans les prochains mois. On est 30, et si tout continue comme prévu, on va dépasser la barre des 40 salariés mi-2021. J'ai hâte !"

G.V.L.

ÉCHOS D'ÉCO

TRAFIC AÉRIEN

Corsair ouvre des vols vers La Réunion

Si seulement l'épidémie ne jouait pas les prolongations... vous pourriez prévoir vos prochains vacances à La Réunion! Corsair vient d'annoncer l'ouverture d'une ligne vers l'archipel des Mascareignes à compter du 21 juin 2021 au départ de l'aéroport Marseille Provence. La compagnie française, en cours de rachat par un consortium d'investisseurs antillais, a en effet opéré un virage stratégique pour se recentrer sur les Dom-Tom. Outre deux allers-retours par semaine (un seul en période hivernale), cette nouvelle ligne vers La Réunion permettra de rejoindre Mayotte grâce à une connexion.

→ Réservations ouvertes, remboursables/modifiables sans frais avec l'offre Totale sérénité.

RÉCOMPENSE

"Comme avant", primé par le salon Mif expo

L'atelier marseillais qui fabrique des cosmétiques artisanaux a remporté il y a peu le prix du public, lors de la cérémonie des Grands prix du made in France, décernés au cours du salon Mif expo.

RÉSEAU

Sotoya rejoint Solutions pro Sapa

La société de menuiserie aubagnaise Sotoya a rejoint le réseau de préfabriquants Solutions pro Sapa, montant à 19 le nombre de membres ce dernier dans l'Hexagone, dont trois en Paca.

À L'HONNEUR



Serge Magdeleine,

directeur général du Crédit agricole Alpes Provence, fait partie des personnalités distinguées ce 1^{er} janvier. Il se voit gratifier de la médaille de la Légion d'honneur au grade de chevalier, sur proposition du ministre de l'Économie et des Finances. Diplômé de l'école des Ponts Paris Tech et d'un MBA finance, stratégie et marketing, Serge Magdeleine est entré au Crédit agricole Île-de-France en 2001. Il a, depuis, occupé de nombreux postes à responsabilités au sein du groupe bancaire jusqu'à être nommé en mai dernier directeur général du Crédit agricole Alpes Provence.

Prolog, la gagnante marseillaise du Brexit

Spécialiste des formalités douanières pointues et déjà en croissance, la société s'attend à un afflux d'activité



Dans le Vaucluse, à Plan d'Orgon, Prolog a investi 2 700 m² d'entrepôts logistiques en froid positifs où transitent les denrées alimentaires, explique Daniel Pachy, son PDG (en médaillon). /PHOTO DR

Une station d'observation de la Nasa voyageant entre les États-Unis et le Vaucluse, du sperme de taureau ou encore des escarpins Loubutin personnalisés à plusieurs milliers d'euros vers Dubaï... Voici quelques-unes des marchandises les plus insolites que Prolog a dédouanées au cours des derniers mois. La PME marseillaise, créée en 2014 et forte aujourd'hui de sept sites et d'une soixantaine de salariés aborde l'année 2021 avec confiance. Et elle peut : spécialiste du transport et des formalités douanières, elle anticipe un fort coup d'accélérateur grâce au Brexit.

"Beaucoup de gens ont pensé qu'avec un accord, rien ne changerait. Alors qu'un accord permet d'éviter les droits de douane et les quotas, mais pas les formalités douanières! Certains l'ont réalisé il y a quelques jours à peine, entre la dinde de Noël et le fromage", explique Daniel Pachy, PDG et fondateur de Prolog. Franco-Britannique - donc détenteur des deux passeports et parfaitement bilingue - ce natif de Marseille, ancien de CMA CGM a orienté son business depuis plusieurs années sur les "douanes particulières" : fruits et légumes frais nécessi-

tant des contrôles sanitaires, produits pharmaceutiques, matériel militaire. Des produits qui nécessitent un savoir-faire et des habilitations spécifiques, autant pour le transport que pour les formalités douanières. Cette spécialisation lui a permis de se développer à grande vitesse ces dernières années face aux géants de la logistique. "C'est un secteur ultra-porteur, grâce au Brexit, mais aussi au protectionnisme grandissant, et aux échanges internationaux en croissance.", affirme le chef d'entreprise.

Prolog a réalisé 13,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019, près de 15 millions en 2020, une "mauvaise année" comparée aux cinq précédentes, affichant en moyenne 20 à 30% de croissance systématique. Et si la douane ne représente dans les faits que 10% de l'activité du commissionnaire de transport, elle contribue à hauteur de 35% de sa marge, confie le PDG et fait clairement office de tête de pont. Autant dire que la sortie du Royaume-Uni du mar-

ché unique, transformant de fait ce dernier en "pays tiers" du point de vue douanier, devrait accélérer la dynamique.

Pour asseoir sa croissance, Daniel Pachy, lui, a misé sur des implantations stratégiques : outre son siège social à Marseille, Prolog exploite une base logistique de 2 700 m² à Plan d'Orgon (Vaucluse), centre névral-

gique dédié aux denrées périssables. La société a aussi des bases près de l'aéroport Marseille Provence, de Charles-de-Gaulle à Paris, mais aussi, depuis novembre der-

nier, à Calais, point de passage majeur du fret en provenance ou à destination du Royaume-Uni. "Nous avons fait transiter et dédouané 5 millions de kilos de fret par l'aérien et réalisé presque 40 000 déclarations de douane cette année, résume Daniel Pachy, Nous estimons que le Brexit en générera 25 000 de plus en 2021." Et de conclure : "J'ai presque honte de dire ça, mais c'est vrai : nous serons l'un des grands gagnants du Brexit."

Marguerite DÉGEZ

REPÈRES

Créée en 2014 à Marseille par Daniel Pachy, Prolog emploie aujourd'hui une soixantaine de salariés sur sept sites et a réalisé en 2020 près de 15 M€ de chiffre d'affaires.

120 000 entreprises concernées

Aux dires de Daniel Pachy, elles seraient 120 000 entreprises dans l'Hexagone, commercialisées par le Royaume-Uni et impactées par le Brexit. "Dont 30 à 40 000 qui ne font du business qu'à l'intérieur de l'Union européenne, et qui n'ont pas l'habitude de ce que nous appelons 'le grand export'." Sur les quelque 800 clients de Prolog, 20% environ ont des intérêts de l'autre côté de la Manche. "Nous avons des sollicitations croissantes depuis le mois de septembre, poursuit l'entrepreneur. Nos propres clients vont donc nous apporter de la croissance, et c'est sans compter les nouveaux clients qui vont se greffer : transporteurs, transitiers concurrents,

et chargeurs (PME) en direct. Par ailleurs, il y aura peut-être, en milieu d'année, une seconde vague de clients réalisant que dans ces nouvelles conditions réglementaires, leur transit ne fait pas l'affaire." Selon les prévisions du PDG, l'afflux de demandes attendues dans les semaines à venir devrait permettre de réaliser six ou sept retraits supplémentaires en 2021, et apporter "30% de marge en plus". Lui, ne le cache pas : si l'activité générée par le Brexit tient ses promesses, Prolog n'exclut pas la possibilité d'implanter une filiale directement de l'autre côté de la Manche.

M.DG.